

« Les déplacements ne favorisent pas la continuité scolaire et les apprentissages. Or ils ne doivent faire obstacle, ni aux projets de scolarité des élèves et de leurs parents, ni à la poursuite des objectifs d'apprentissage définis par le socle commun de connaissances et de compétences. » Circulaire n° 2012-142 du 2-10-2012.

L'arrivée dans la classe :

→ Présenter l'élève à la classe, se présenter, présenter les élèves.

Penser à répéter son prénom et à l'écrire au tableau pour que chacun puisse rapidement s'adresser à lui. L'ajouter sur le registre d'appel et les listes affichées.

→ Attribuer une place à côté d'élèves capables de le guider et de l'aider à s'intégrer (tutorat).

Demander à des élèves volontaires d'aider l'élève à se repérer dans les locaux les premiers jours, y compris pendant la récréation et sur le temps de cantine (pour éviter l'isolement).

→ Demander à l'élève s'il a un livret académique de suivi des apprentissages, et quels cahiers il utilise habituellement. Fournir le matériel nécessaire.

Repartir de préférence des cahiers existants afin de permettre une continuité des apprentissages. Fournir le matériel manquant nécessaire (notamment le cahier du jour et/ou les autres outils de la classe), ce qui va contribuer à l'intégration dans la classe.

→ Rassurer l'élève.

Le cas échéant, lui montrer où se trouve la classe de ses frères et sœurs et lui expliquer à quel moment ils pourront se retrouver.

→ Donner les horaires, expliquer l'emploi du temps de la classe.

L'évaluation et le suivi des apprentissages :

→ S'informer sur l'histoire scolaire de l'élève.

Demander le livret académique de suivi des apprentissages de l'élève (ou les éventuels carnets, fiches de suivi, livrets d'évaluation... que la famille possède). Ne pas hésiter à contacter les enseignants du CDSNAV 85, qui connaissent peut-être déjà cet élève.

→ Ouvrir le cartable de l'élève et prendre le temps de regarder ses cahiers.

Cela permet de se faire une première idée des compétences acquises par l'élève, de ce qui a été travaillé précédemment et du matériel dont il dispose déjà.

→ Prévoir un temps d'évaluation initiale des savoirs et savoir-faire de l'élève.

Il est possible de solliciter l'enseignant du CDSNAV 85 de son secteur.

→ Actualiser régulièrement le livret académique de suivi des apprentissages de l'élève.

- Si l'élève dispose déjà d'un livret académique, le compléter et y insérer les documents utiles à son suivi scolaire (évaluations, documents relatifs à son orientation, LPC...)
- Si l'élève n'a pas de livret académique, en mettre un en place : celui du CDSNAV 85¹ si l'élève change d'école au cours de l'année scolaire ; celui utilisé par l'école si l'élève est présent toute l'année scolaire.

→ Constituer systématiquement un dossier d'inscription en 6^{ème} via Affelnet. Si la famille dit envisager le Cned, prendre rapidement contact avec le CDSNAV 85.

¹ Livret académique de suivi des apprentissages de l'élève téléchargeable sur le site de la DSDEN 85 > Vie Pédagogique > Scolarisation des EFIV et EANA.

L'intégration dans la classe

- Penser à **valoriser** les compétences de l'élève (elles peuvent se situer hors du champ scolaire), et éviter de le mettre en situation d'échec. Veiller à le solliciter dès que possible.
- Prendre un moment pour connaître sa représentation de l'école et des apprentissages qu'on y fait. Il est également important d'aborder avec lui son projet de lecteur. Cet étayage par l'adulte contribue à donner sens à l'école.
- Proposer des situations favorisant les échanges entre pairs (partage de responsabilités, travaux de groupe, activités ludiques ...).
- S'appuyer sur la richesse de la diversité pour travailler l'interculturel et le vivre ensemble avec toute la classe : reconnaître et valoriser toutes les différences, mais aussi rechercher ce qui unit la classe (utiliser des supports qui parlent de cultures différentes, dont celle des enfants du voyage). Jeux interculturels, contes, musiques mais aussi spécialités culinaires sont souvent de bons points d'amorce pour aborder l'interculturalité.

La gestion des espaces scolaires hors classe :

Il n'y a pas à transiger sur les principes de droit commun (horaires, règlement intérieur...). Cependant il est nécessaire d'avoir à l'esprit la spécificité culturelle et sociale des « Gens du voyage » et de s'interroger sur ce que l'on peut accepter de ces élèves sans que cela n'entrave le bon fonctionnement de l'école.

- **Récréation** : donner des consignes et règles explicites, claires, faciles à comprendre. Les rappeler autant de fois que nécessaire. Parfois, les récréations et surtout celle de la pause méridienne peuvent être l'occasion pour eux d'un espace plus ouvert (au sens large) où ils ont parfois tendance à s'affirmer en reproduisant les comportements du terrain.
- **Cantine** : informer sur le fonctionnement, présenter le personnel et les personnes de référence. Expliquer les règles de bonne conduite.

La prise en compte des besoins spécifiques :

- Si l'élève a des besoins particuliers, ne pas hésiter à :
 - **contacter le CDSNAV 85 (ce.casnav85@ac-nantes.fr)** qui peut évaluer l'élève, donner des conseils et/ou des informations sur la scolarité de l'élève, assurer un accompagnement et aider à la mise en place d'un projet personnalisé ;
 - proposer l'aide personnalisée ;
 - signaler l'enfant au RASED s'il reste plusieurs mois ;
 - mettre en place des temps d'inclusion dans un autre niveau de classe (en lien avec le projet personnalisé) ;
 - utiliser les jeux ou outils de manipulation des classes des niveaux précédents...
- Si un maintien ou une orientation spécifique s'avère nécessaire, les procédures habituelles doivent être respectées.

*Ce document a été élaboré avec l'appui des documents :
Accueillir et accompagner « les enfants du voyage » à l'école, réalisé par le CASNAV de Toulouse et
Conseils pour l'enseignant, modalités d'accueil d'un enfant du voyage dans la classe, réalisé par le CASNAV de Lille.*